



Côtes de Thongue

UN BOUQUET DE NATURE

LES VIGNERONS DES CÔTES DE THONGUE, SOIT QUELQUE QUARANTE DOMAINES ET CINQ CAVES COOPÉRATIVES ENTRE PÉZENAS ET BÉZIERS, N'ONT PAS ATTENDU QUE L'ONU DÉSIGNE 2010 ANNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ. MOTIVÉS, ILS SONT BIEN DÉCIDÉS À PRÉSERVER AUTANT LEUR ENVIRONNEMENT QUE LEUR PERSONNALITÉ

Reportage Marina de Baleine, photographies Luc Jennepin



Dans la vigne, un combat catégorie poids plume se déroule au printemps. À ma gauche : l'eotetranychus carpini. Cet acarien, araignée jaune de son petit nom, se prélassait sous les feuilles velues de la vigne, mais ne peut s'empêcher de leur instiller son horrible venin retardateur de photosynthèse et empêchant de mûrir en rond. À ma droite : le typhlodromus aberrans. Un gros bras qui cherche la bagarre et débusque son adversaire dans les parcelles de sauvignon ou de cabernet, ses cépages de prédilection. Le sang gicle. Un vrai carnage dont le Tyson de la vigne sort vainqueur à tous les coups. Les vigneronniers lui doivent une fière chandelle : ils ne sont plus obligés de sortir les armes de destruction massive. « Pour que le typhlodromus s'implante quelque part, explique Charles Duby du domaine de l'Arjolle, il faut un certain environnement : des arbustes en bordure de parcelles, de l'herbe entre les rangs de vigne et le moins de traitements possible. Cela s'appelle préserver la biodiversité. »

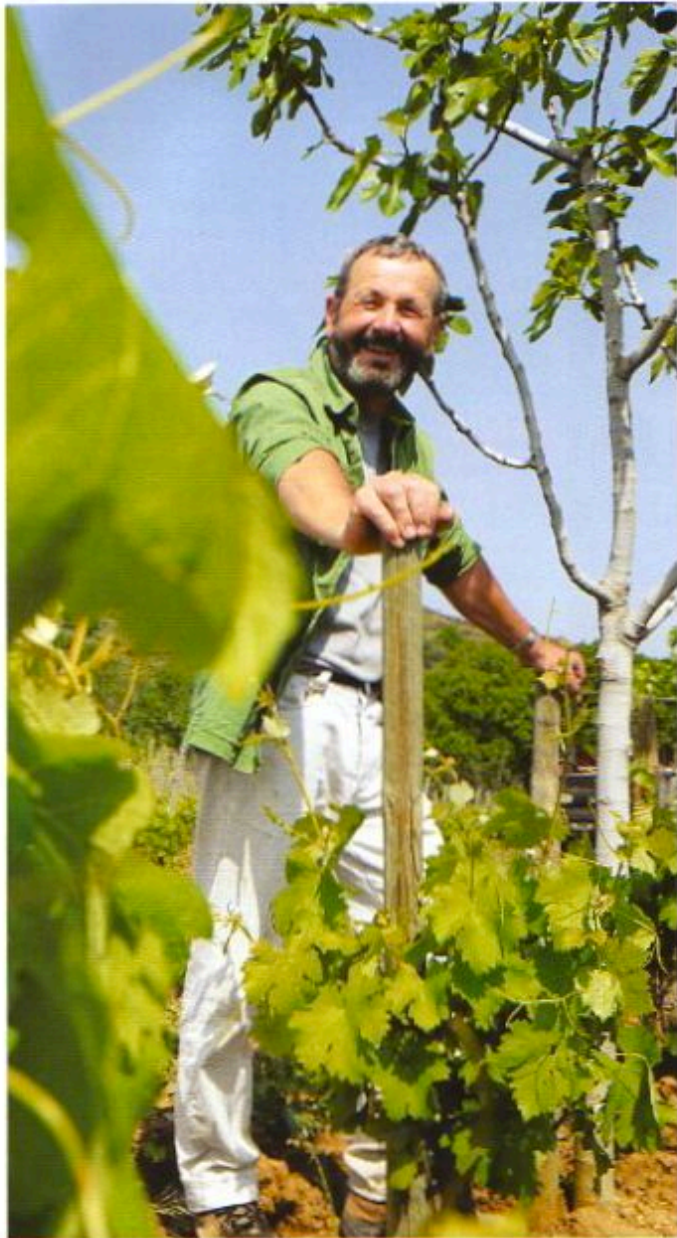
Le mot est lâché. Un mot qui occupe de plus en plus de place sur la planète. Un mot très jeune, apparu au « Sommet de la terre » à Rio en 1992. Un mot que connaissent bien les vigneronniers des Côtes de Thongue, depuis qu'ils ont décidé de précéder le mouvement en demandant la réalisation d'une étude sur la biodiversité dans le périmètre de leur dénomination, située entre Béziers et Pézenas.

Une démarche exceptionnelle, même à l'échelon de l'Hexagone, et dans laquelle s'investissent la majorité des vigneronniers de la zone. « Des parcelles vertes et

fleuries, ça fait plaisir, mais cela ne veut pas dire grand-chose, lance Mathieu Vergnes président des Côtes de Thongue et copropriétaire du domaine des Capriers avec sa sœur. En 2008, pour sauvegarder et mettre en valeur nos paysages, nous avons décidé de suivre une démarche scientifique. Des étudiants de Supagro ont d'abord réalisé une enquête très concrète auprès de nos adhérents. Puis le Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon a rendu son diagnostic. Grâce à cette étude nous pouvons maintenant mettre en place un plan de formations bien ciblé sur la conduite de la vigne, la gestion des plans d'eau ou des murets en pierre, la reconnaissance de la flore et de la faune, etc. »

Ce qui frappe dans les Côtes de Thongue, c'est l'enthousiasme. Vigneronniers indépendants ou coopératives : tout le monde participe. Les séances de travail se déroulent dans la bonne humeur lors de « caveau tapas » chez les uns et chez les autres.

« Le Grenelle ne cesse de mettre en avant nos erreurs, confie Remi Ducellier du domaine Les chemins de Bassac avec un demi-sourire. Moi je trouve qu'on travaille de mieux en mieux. Il y a vingt ans, il n'y avait ni herbes ni oiseaux dans les vignes. Depuis quelques années, hérons, canards, lézards verts, couleuvres sont de retour et ça n'est pas un hasard. » Un petit tour vers Puissalicon, Alignan du vent, Magalas ou Abeilhan suffit pour s'en persuader. La biodiversité des Côtes de Thongue se porte plutôt bien. « À nous de faire partager notre expérience et de donner envie à nos voisins de suivre le même chemin, conclut Charles Duby. Plus nous serons nombreux, plus cette démarche aura du sens. »



CHARLES DUBY

SIX POUR UN !

Ils étaient sept. Pas sept samourais, comme dans le film de Kurosawa, mais sept associés – frères, beaux-frères, neveux, enfants et pièces rapportées – toutes générations confondues, tous concernés au même titre par la bonne marche et l'avenir du domaine de l'Arjolle, figure de proue des Côtes de Thongue. Prosper Teisserenc, fondateur du domaine en 1975, avec son frère Louis-Marie, a pris sa retraite. Ils sont donc six hommes à veiller sur les 65 hectares en agriculture raisonnée depuis 2004, répartis autour du village de Pouzolles, au nord du secteur. Les quinze cuvées produites par l'Arjolle montrent bien la personnalité des vignerons des Côtes de Thongue : des individus capables de s'unir pour une cause mais qui restent libres dès qu'il s'agit de créer leur vin. « Nous ne sommes pas en AOC mais en zone géographique protégée, précise Charles Duby, l'un des six associés, et cela nous laisse une grande liberté d'expression. » L'insolite « Z », une cuvée issue du seul hectare planté en France de zinfandel, un cépage californien, en est la preuve. À suivre dans notre carnet pratique.

DOMAINE DE L'ARJOLLE - Caveau ouvert du lundi au samedi de 9 à 18 h.
7 bis, rue Fourmier, 34480 Pouzolles, 04 67 24 81 18. www.arjolle.fr